

Ordonnance du Roy du 25 Avril 1742 Portant règlement pour le Service des Officiers et Soldats [... des] 15 bataillons de Milice que le Roy a destinez à [...] Son Armée servant en Bohême ; à l'exception des Carabiniers, qui seront rendus complets conformément à ses précédentes ordonnances

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du Roy du 25 Avril 1742 Portant règlement pour le Service des Officiers et Soldats [... des] 15 bataillons de Milice que le Roy a destinez à [...] Son Armée servant en Bohême ; à l'exception des Carabiniers, qui seront rendus complets conformément à ses précédentes ordonnances

Auteur(s) : France 1740

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1742]